

Maintien du service des pensions à La Baule Maintien de tous les personnels, de tous les emplois

La FNEC FP FO apporte tout son soutien aux personnels du service des pensions du ministère de l'Éducation nationale et à leur syndicat FO qui en intersyndicale demandent « *la garantie de maintien du service d'administration centrale à La Baule avec l'intégralité de ses effectifs et la garantie que ne s'appliqueront pas à leur encontre les dispositions de la loi sur la mobilité des fonctionnaires* ».

La fermeture du service des pensions de La Baule procède de la mise en place d'un opérateur unique gérant les pensions de tous les fonctionnaires d'État. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la RGPP et du démantèlement des corps de l'administration scolaire et universitaire du ministère de l'éducation nationale.

Pour la FNEC FP FO, le sort des personnels du service des pensions et celui de tous les personnels du ministère de l'éducation nationale sont liés. Quand une catégorie est touchée, toutes sont concernées.

La FNEC FP FO soutient totalement la revendication, la seule à même de satisfaire les personnels : le ministre doit s'engager en urgence à maintenir tous les personnels et tous les emplois du service des pensions à La Baule.

Montreuil, le 27 octobre 2009